

Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec un volet Habitat

Penser ensemble l'avenir du Val de Morteau
Etape 2 : le projet de territoire

Grand'Combe-Châteleu – Lundi 17 juin 2024
Villers-le-Lac – Mercredi 19 juin 2024
Le Bélieu - Jeudi 20 juin 2024
Montlebon – Lundi 24 juin 2024
Les Combes - Mercredi 26 juin 2024
Morteau – Lundi 1^{er} juillet 2024
Les Fins - Mardi 2 juillet 2024
Les Gras – Mercredi 3 juillet 2024



RÉUNIONS PUBLIQUES

Le mot d'introduction

De Monsieur le Maire et Président de la
Communauté de communes du Val de Morteau



Retour sur la première phase de réunions publiques

Près de 300 habitants et élus locaux mobilisés

- ➔ 8 réunions publiques organisées entre le 21 novembre et le 5 décembre 2023
- ➔ Une forte participation
- ➔ Des enjeux locaux collectés et synthétisés. Ils ont servi de base de réflexion pour les travaux sur le projet de territoire

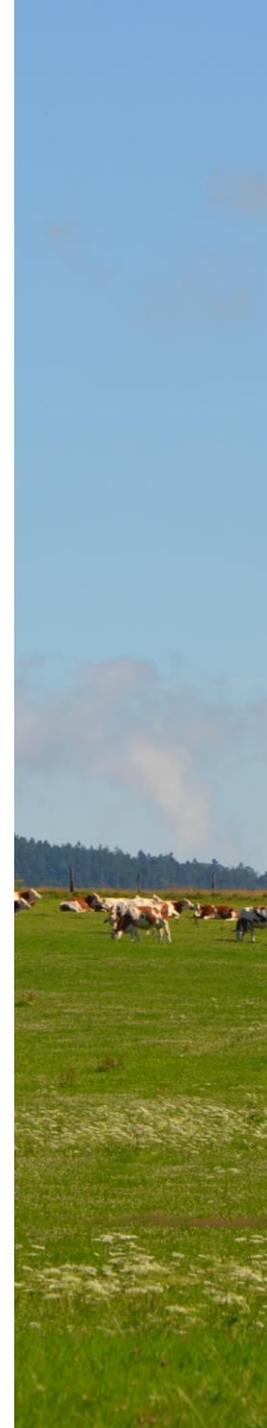


Au programme

Introduction

Construire le projet de territoire du Val de Morteau

Le scénario de développement du territoire



**Construire le
projet de
territoire du Val
de Morteau**



Le territoire du Val de Morteau

Nombre d'habitants en 2020 (INSEE 2023)

20 950 habitants

Le Bélieu

504 habitants

Morteau

6 851 habitants

Les Combes

752 habitants

Grand'Combe-Châteleu

1 499 habitants

Les Fins

3 157 habitants

Villers-le-Lac

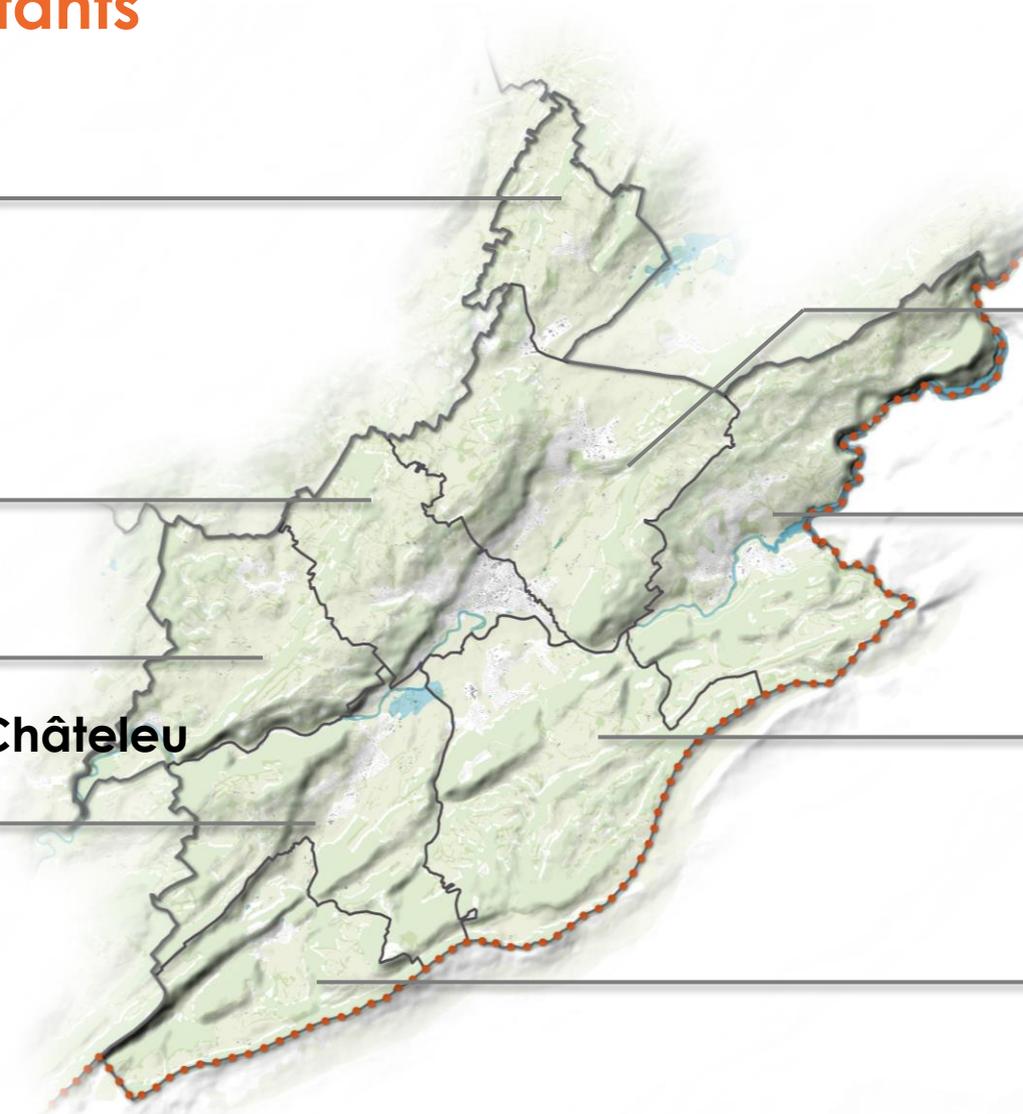
5 207 habitants

Montlebon

2 190 habitants

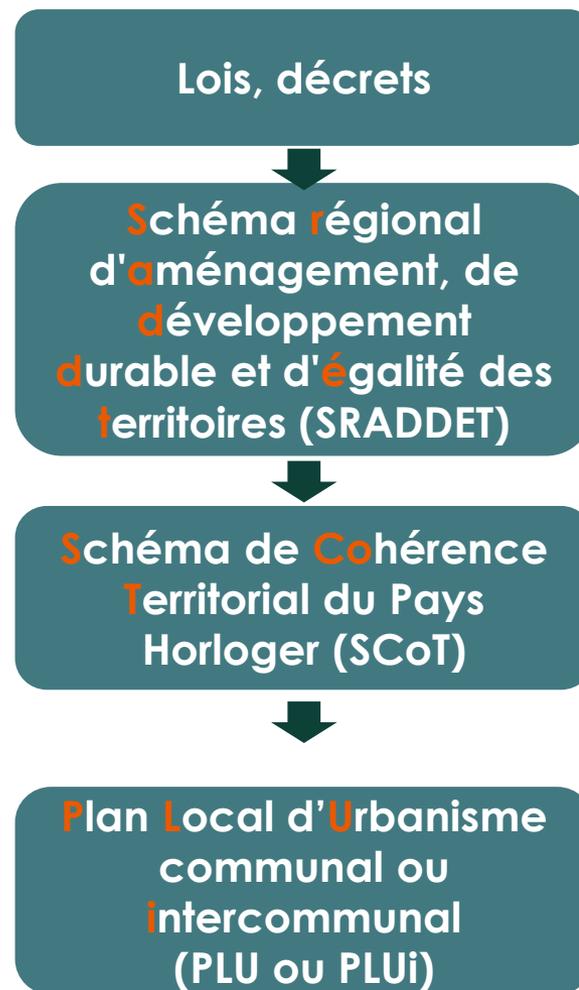
Les Gras

789 habitants



Un cadre national pour une application locale

- Le cadre réglementaire national
- Décliné au niveau de chaque région au sein de grands schémas d'aménagement
- Territorialisé à l'échelle de grands bassins de vie rassemblant plusieurs intercommunalités
- Traduit opérationnellement au travers des documents d'urbanisme locaux communaux ou intercommunaux



Le PLUi-H, c'est...

- Un projet de territoire partagé
- Une ambition commune, coconstruite
- La mise en cohérence des différentes politiques
- Une démarche tenant compte des spécificités de chaque commune
- La vision du développement durable, soutenable et souhaitable du territoire

Les thématiques abordées dans le cadre du PLUi-H

Préservation ou de
remise en bon état des
continuités écologiques



Paysage



Equipements et services

Habitat

Patrimoine

Transitions
énergétiques,
climatiques et
écologiques



Développement
économique

Equipement
commercial

Développement
des énergies
renouvelables



Loisirs

PLUi-H Plan Local d'urbanisme intercommunal « Habitat »



Transports et
déplacements

Santé

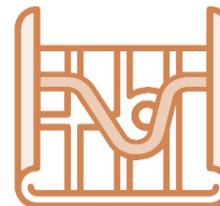
Protection des
espaces naturels,
agricoles et forestiers



Urbanisme

Aménagement

Développement des
communications numériques



Le contenu du PLUi-H

Les principales pièces du document de planification



L'état des lieux

Rapport de présentation

Etat des lieux socio-économique et environnemental, justification des choix, évaluation des incidences sur l'environnement

Le projet de territoire

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Les règles écrites et graphiques

Le zonage (règles graphiques)

Le règlement (règles écrites)

Délimitation de zones et règles associées

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Schéma d'aménagement de zones à urbaniser (AU) ou urbaines (U)

Le volet dédié aux enjeux de l'habitat

Programme d'orientations et d'actions (POA)

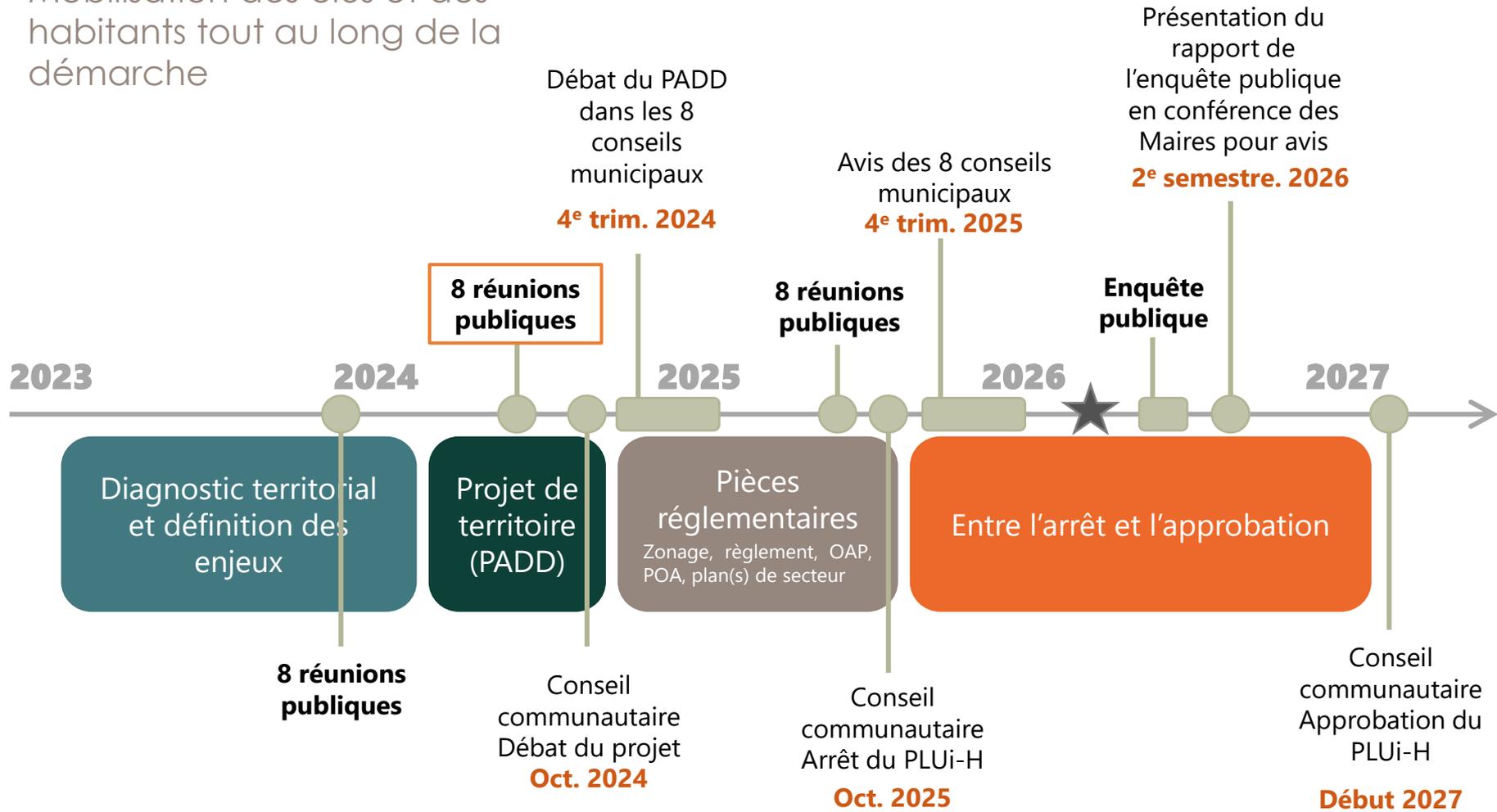
Pourquoi des attentes spécifiques en matière d'habitat ?

- Une offre suffisante, diversifiée et équilibrée des différents types de logements
- Une mixité sociale et générationnelle dans l'habitat
- Des réponses aux besoins des habitants, dont des personnes mal logées, défavorisées ou présentant des difficultés particulières
- Un guide des politiques d'attribution des logements locatifs sociaux
- Une politique d'adaptation de l'habitat en faveur des personnes âgées et handicapées

Un PLUi-H, pour quand ?

Le calendrier de la démarche

Mobilisation des élus et des habitants tout au long de la démarche



★ Elections municipales

Le projet d'aménagement et de développement durables

Le projet de territoire pour les 15 années à venir 2027 - 2042

- Décline les enjeux identifiés dans l'état des lieux
- Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire
- Présente le projet de développement du territoire
- Définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Le projet d'aménagement et de développement durables

C'est...

- Un niveau d'ambition fixé à l'échelle du Val de Morteau
- Une ou plusieurs cartes stratégiques
- Des grands principes de développement

Ce n'est pas...

- Une déclinaison d'objectifs chiffrés à la commune
- Un zonage à la parcelle
- Le document contenant les règles précises d'implantation et d'aménagement

Construire notre scénario de développement

Les principales contraintes à intégrer

Le risque inondation

Le plan de prévention du risque inondation (PPRI)



Construire notre scénario de développement

Les principales contraintes à intégrer

Un risque lié aux mouvements de terrain

Glissement, effondrement, éboulement, retrait et gonflement d'argile

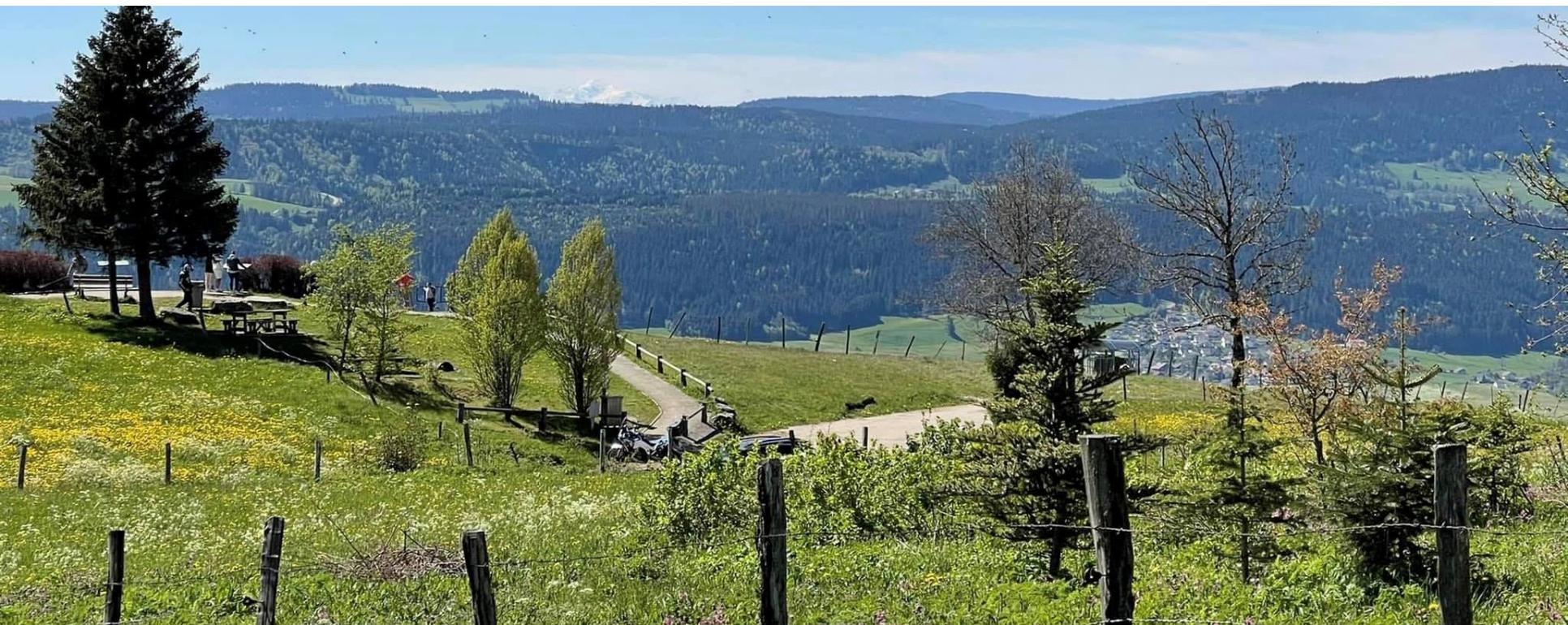


Construire notre scénario de développement

Les principales contraintes à intégrer

La ressource en eau et la biodiversité

Sites protégés, pelouses sèches, prairies à forte biodiversité, points de captage de l'eau potable, etc.



Construire notre scénario de développement

Les principales contraintes à intégrer

Une contrainte topographique

Espaces entre les espaces boisés et urbanisés, fortes pentes



Le scénario de développement du Val de Morteau

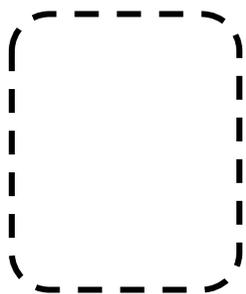


Vous exprimer sur le scénario de développement

Les grandes thématiques du projet de territoire vont vous être présentées.

A votre disposition, plusieurs moyens de vous exprimer :

- ➔ Dialoguer avec les élus présents et les autres participants
- ➔ Utiliser l'un des 3 cartons remis en début de séance :



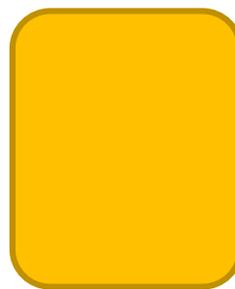
PAS DE CARTON

Je n'ai pas d'avis, je m'abstiens, j'ai besoin de temps pour réfléchir



VERT

Je suis d'accord avec les principes et le niveau d'ambition proposé



JAUNE

Je pense que le projet pour le territoire pourrait aller plus loin



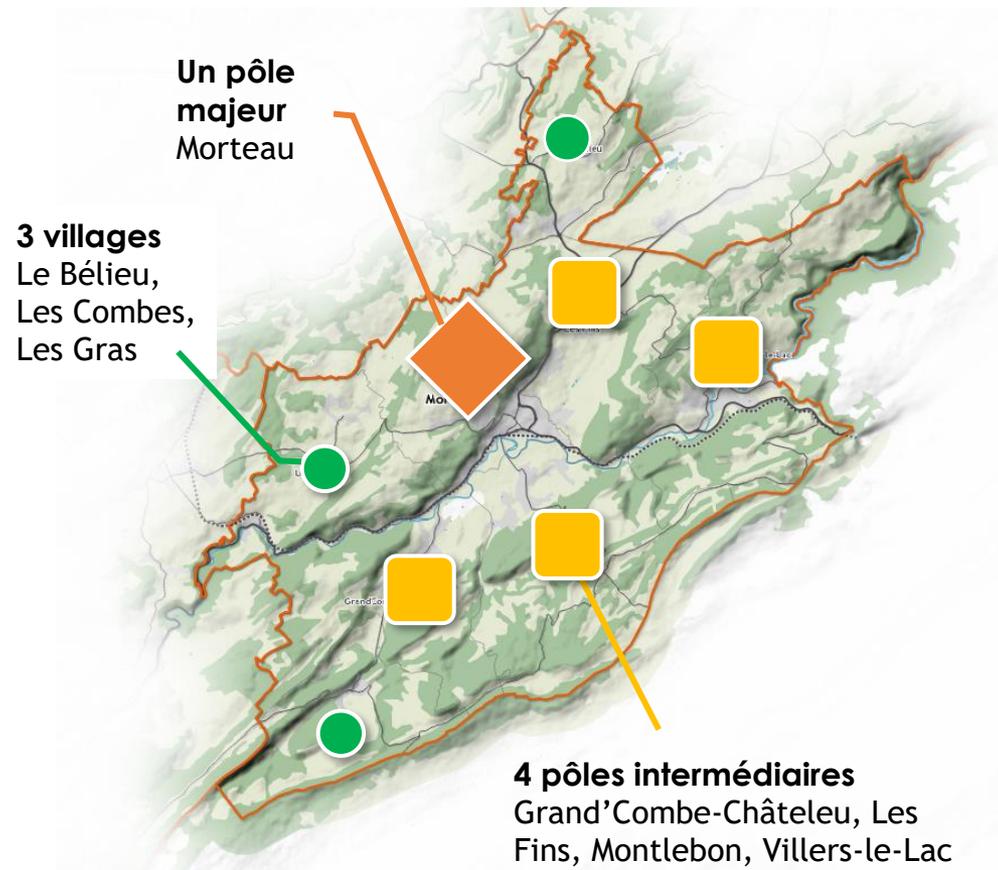
ORANGE

Je ne suis pas d'accord avec ce qui est proposé, et je propose une alternative

Equilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier

Offrir un rôle à chaque commune dans le développement local

- ☀ Conforter la place de ville-centre de Morteau
- ☀ Affirmer une hiérarchisation des pôles de moindre importance et accompagner leur développement
- ☀ Limiter l'arrivée de nouveaux habitants dans les communes qui comptent peu d'équipements



Equilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier

Prévoir un développement réaliste et maîtrisé

- ☀ Interroger le territoire sur sa capacité d'accueil
- ☀ Déterminer un accueil de population réaliste
- ☀ Accompagner durablement l'attractivité, tout en répondant aux besoins des habitants
- ☀ Tenir compte de la pression foncière exercée sur chaque secteur

20 950 hab.
en 2020

+ 2 040 hab.
entre 2009 et 2020
(11 ans)

PLUi-H 2027-2042 : + 2 000 habitants en 15 ans

Sur la base des objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Horloger

Equilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier

Anticiper les capacités d'accueil du Val

- ☀ S'adapter aux évolutions de la structure sociale et sociétal
 - ➔ + de ménages
 - ➔ Des ménages + petits
 - ➔ Vieillessement de la population
- ☀ Répondre aux besoins de la population en diversifiant l'offre de logements

PLUi-H 2027-2042 :
+ 1 500 logements en 15 ans

Sur la base des objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Horloger

2,18
personnes par
ménages en
2020
2,47 en 2000

10 820
logements
en 2020

+ 1 700 log.
entre 2009 et 2020
(11 ans)

Equilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier

Anticiper les capacités d'accueil du Val

- ☀ Assurer un logement pour tous dans un contexte de tension foncière
- ☀ Produire des logements adaptés aux besoins actuels : formes, tailles, modalités d'accèsion

52 % de
maisons
en 2020

45 % de T5
et +
en 2020

PLUi-H 2027-2042 : Une majorité de logements à créer en collectif (>60%)

Sur la base des objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Horloger



Équilibrer le développement du Val de Morteau dans un contexte frontalier

Désenclaver le territoire, améliorer son accessibilité en travaillant sur toutes les formes de mobilité

- ☀ Structurer le réseau viaire
- ☀ Assurer la qualité des échanges intermodaux
- ☀ Sécuriser les déplacements dans les centralités
- ☀ Mailler le Val de Morteau d'alternatives à la voiture individuelle
- ☀ Développer les mobilités douces dans tout le Val de Morteau



Renforcer l'attractivité du Val de Morteau, mobiliser les savoir-faire locaux



Développer les équipements,
les services à la population, en
cohérence avec les objectifs
de développement

- ☀ Répondre aux besoins actuels et futurs de la population
- ☀ Favoriser la mutualisation
- ☀ Renforcer les solidarités intercommunales
- ☀ Revitaliser les centres-bourgs
- ☀ Accessibilité et adaptabilité
- ☀ Développer une nouvelle offre de services du quotidien (dématérialisation, itinérance)

Renforcer l'attractivité du Val de Morteau, mobiliser les savoir-faire locaux



Maintenir et développer le tissu économique et commercial

- ☀ Conforter le tissu économique de proximité, au cœur des villes et villages
- ☀ Accompagner le développement économique de demain : optimiser les zones d'activités existantes
- ☀ Structurer l'offre commerciale du Val de Morteau



Renforcer l'attractivité du Val de Morteau, mobiliser les savoir-faire locaux



Conforter le potentiel agricole et accompagner les évolutions de la forêt

- ☀️ Préserver les terres, en particulier les meilleures terres agricoles
- ☀️ Encourager la diversification
- ☀️ Valoriser le terroir et le savoir-faire local
- ☀️ Concilier les fonctions récréatives, productives et environnementales des milieux forestiers



Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Préserver le milieu naturel dans lequel s'inscrit le Val de Morteau

- ☀ Protéger les milieux naturels sensibles
- ☀ Valoriser la biodiversité au sein du tissu bâti (végétation, petite faune)
- ☀ Prendre en compte les espaces de vie de la faune et de la flore dans les choix d'aménagement

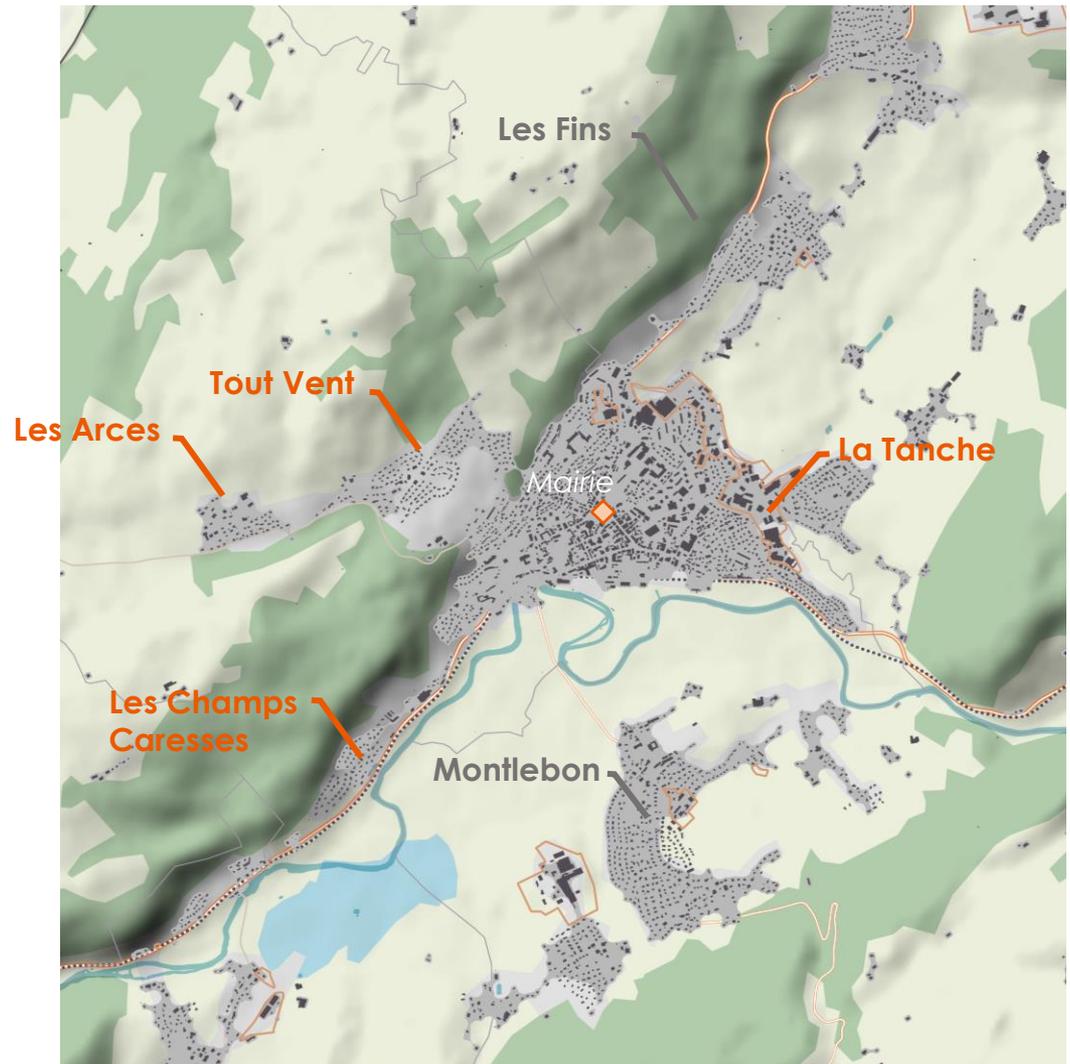


Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

☀️ Allier les objectifs de développement et une stratégie foncière ambitieuse

**PLUi-H 2027-2042 :
+ 70 ha max de
consommation
foncière en 15 ans
pour l'habitat, les
équipements et
l'économie**



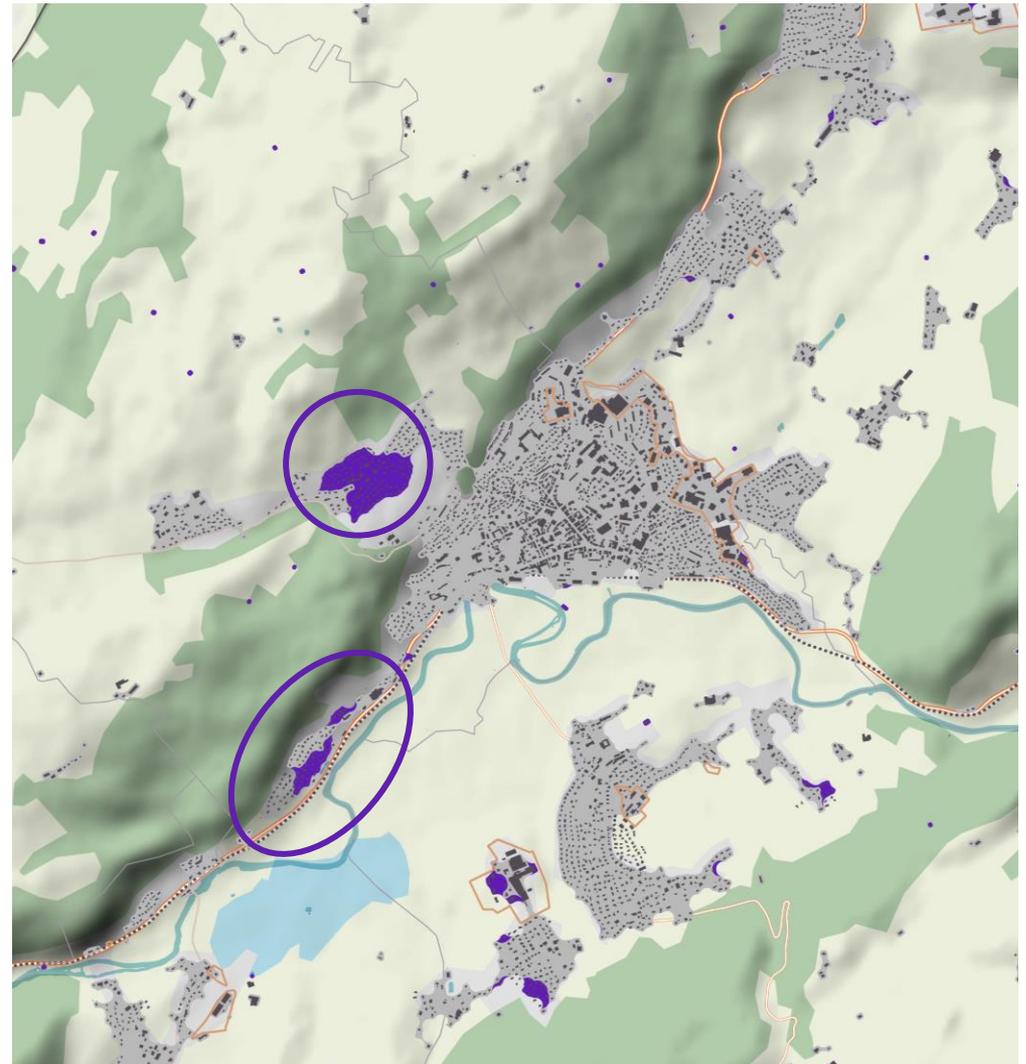
■ Tâche urbaine en 2008

Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

- ☀️ Allier les objectifs de développement et une stratégie foncière ambitieuse

**PLUi-H 2027-2042 :
+ 70 ha max de
consommation
foncière en 15 ans
pour l'habitat,
les équipements
et l'économie**



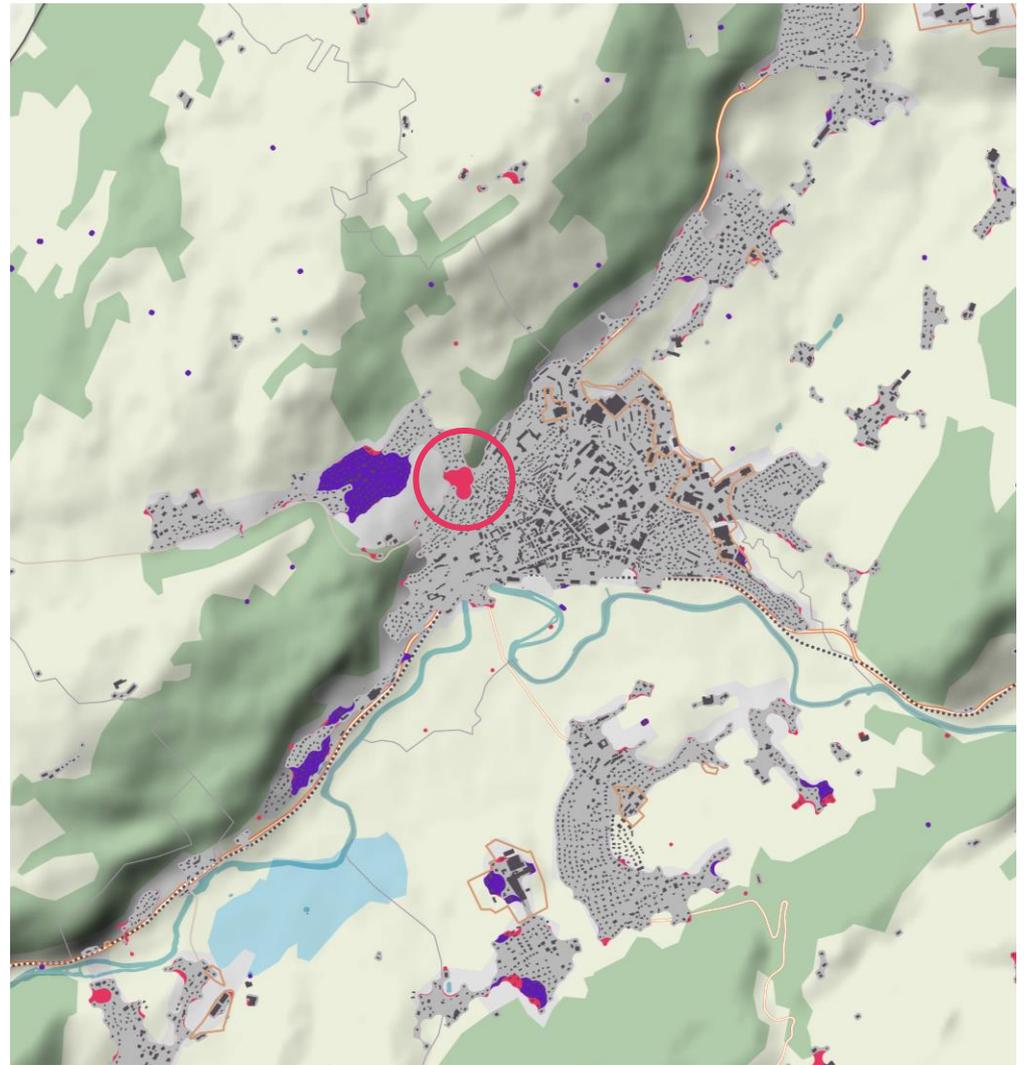
■ Tâche urbaine en 2011

Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

- ☀️ Allier les objectifs de développement et une stratégie foncière ambitieuse

**PLUi-H 2027-2042 :
+ 70 ha max de
consommation
foncière en 15 ans
pour l'habitat, les
équipements et
l'économie**



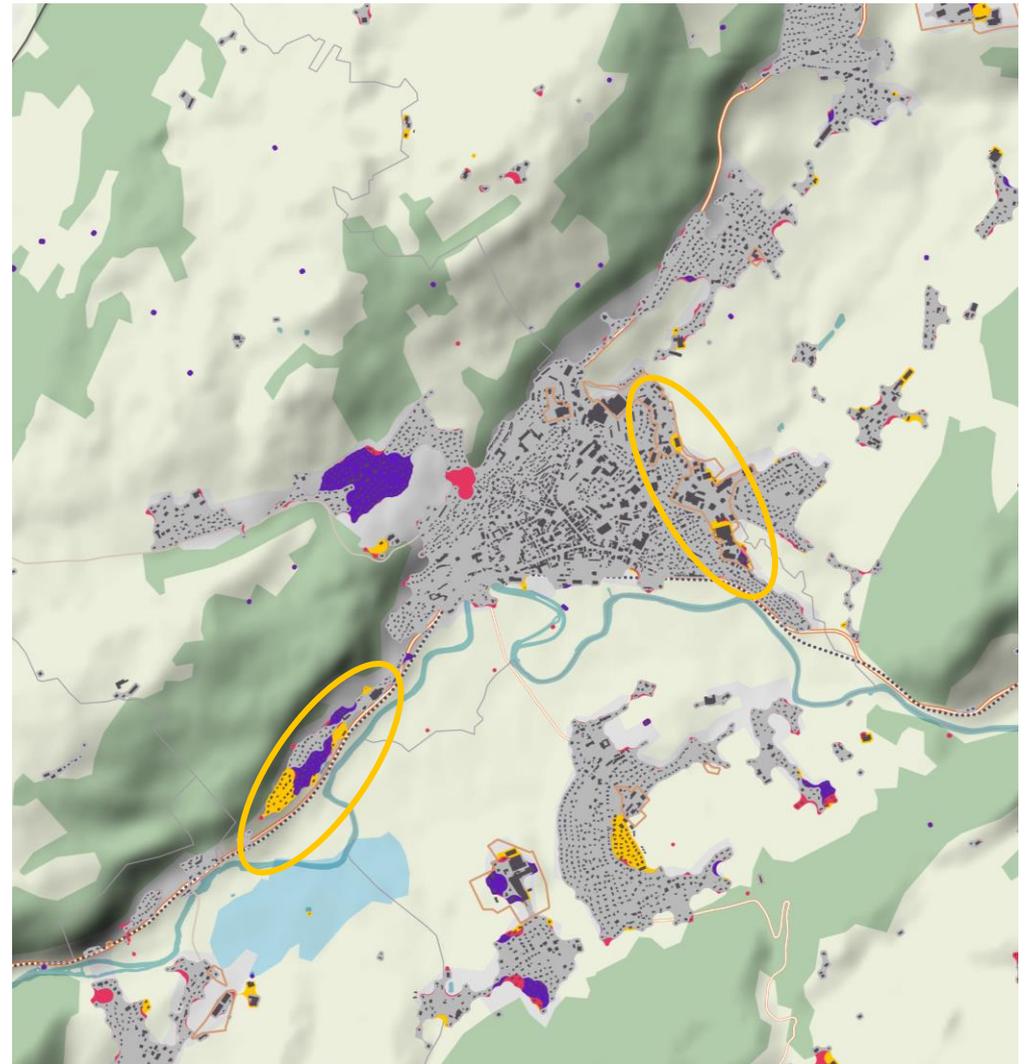
 Tâche urbaine en 2015

Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

- ☀️ Allier les objectifs de développement et une stratégie foncière ambitieuse

**PLUi-H 2027-2042 :
+ 70 ha max de
consommation
foncière en 15 ans
pour l'habitat, les
équipements et
l'économie**



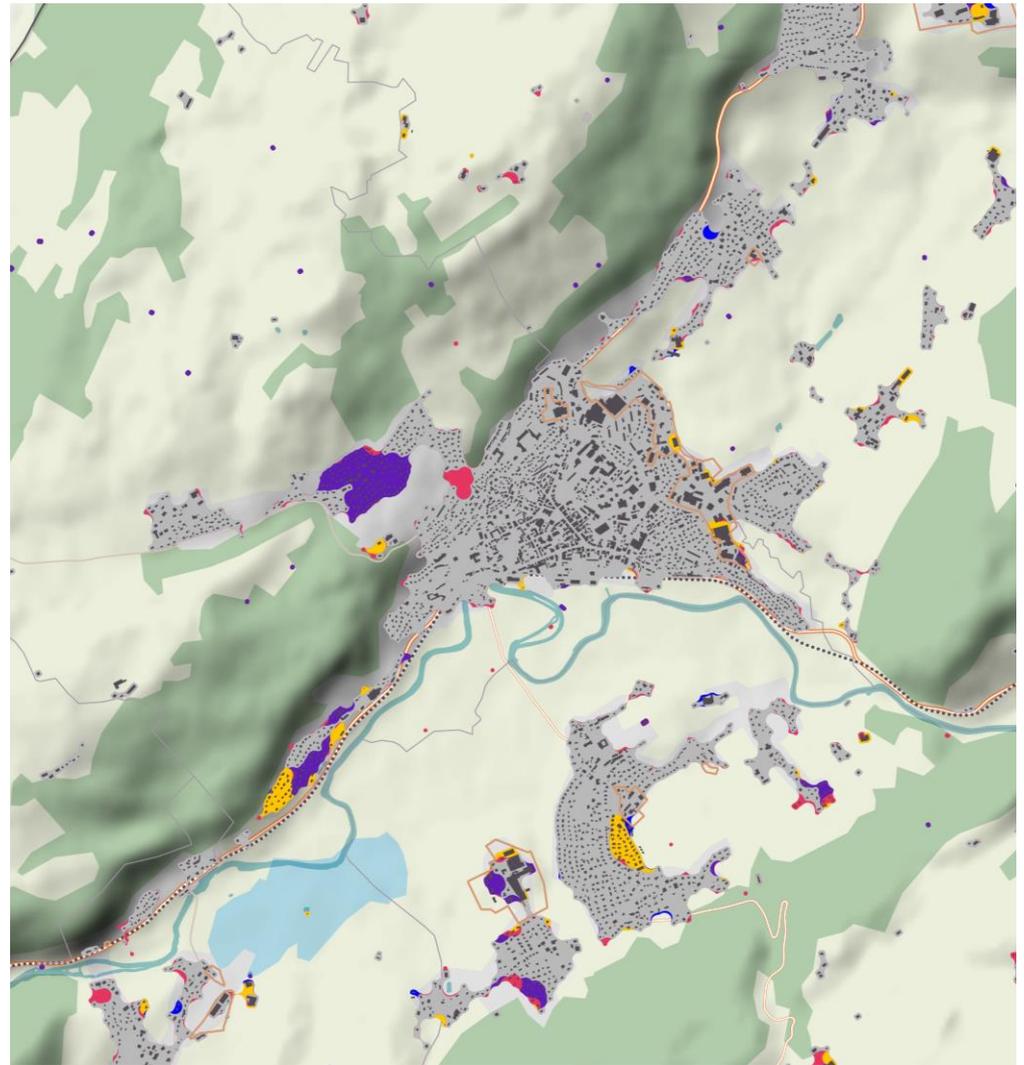
 Tâche urbaine en 2018

Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

- ☀️ Allier les objectifs de développement et une stratégie foncière ambitieuse

**PLUi-H 2027-2042 :
+ 70 ha max de
consommation
foncière en 15 ans
pour l'habitat, les
équipements et
l'économie**

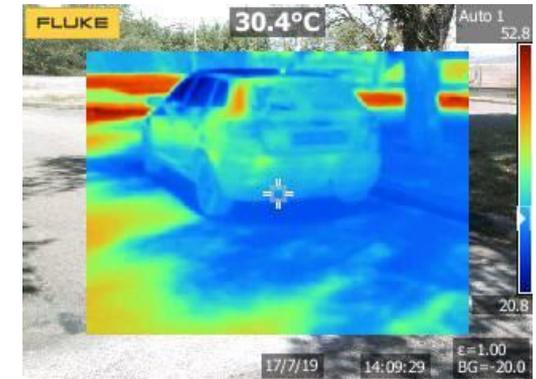


Tâche urbaine en 2022

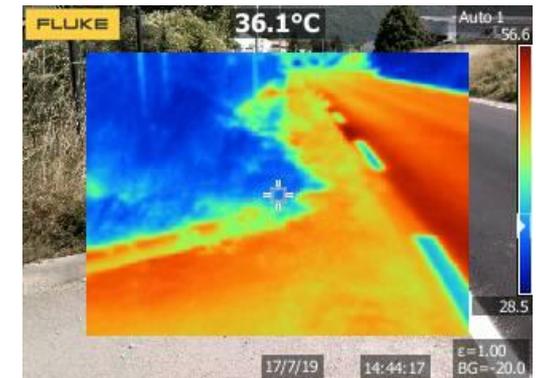
Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Tendre vers la sobriété foncière et énergétique

- ☀ Favoriser la sobriété énergétique
- ☀ Inciter à la construction bioclimatique des bâtiments
- ☀ Adapter le territoire aux effets du changement climatique



Parkings en zone d'activités (Besançon)



Voirie en zone d'activités (Besançon)

Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Adapter le développement aux capacités locales

- ☀️ Préserver la bonne qualité et quantité de la ressource en eau, exploitée et à venir
- ☀️ Accompagner les différents usages que l'homme fait de la ressource en eau et leur évolution
- ☀️ Substituer les énergies fossiles par les énergies renouvelables, notamment le solaire et le bois



Mettre les ressources locales et les biens communs au cœur du projet de développement du Val de Morteau

Le paysage et le patrimoine local comme marqueurs de l'identité commune du Val

- ☀️ Préserver et valoriser le patrimoine existant
- ☀️ Favoriser l'insertion harmonieuse des nouvelles constructions dans le tissu existant
- ☀️ Limiter l'impact de l'urbanisation sur le paysage



Renforcer un cadre de vie de qualité



Maintenir le plus possible les communes dans leur enveloppe existante

- ☀ Renforcer le cœur de chacune des 8 communes (attractivité, commerces, équipements et espaces publics)
- ☀ Rapprocher les lieux d'habitation des centralités
- ☀ Préserver et valoriser les transitions entre espaces bâtis et non bâtis

Renforcer un cadre de vie de qualité



Encourager un aménagement favorable au mouvement et à la bonne santé de ses habitants

- ☀ Aménager des espaces publics de qualité
- ☀ Promouvoir un urbanisme de bien-être et favorable à la santé



Renforcer un cadre de vie de qualité



Montlebon, 2018

Tenir compte des risques et nuisances

- ☀ Prendre en compte les risques actuels, anticiper les risques de demain
- ☀ Atténuer les pollutions et les nuisances (bruit, qualité de l'air, qualité des sols, etc.)



Saint-Cernin (Cantal), 2024. • © Laetitia Theodore / FTV

Renforcer un cadre de vie de qualité



Appuyer l'offre touristique sur un cadre préservé

- ☀ S'assurer de l'adéquation entre l'offre en équipement touristique et les besoins actuels et futurs en tenant compte des ressources du territoire
- ☀ Réfléchir aux effets du changement climatique sur le tourisme
- ☀ Développer le tourisme durable



Les réunions publiques 2024

A Grand'Combe-Châteleu le 17 juin, 20h

A Villers-le-Lac le 19 juin, 20h

Au Bélieu le 20 juin, 20h

A Montlebon le 24 juin, 20h

Aux Combes le 26 juin, 20h

A Morteau le 1^e juillet, 20h

Aux Fins le 2 juillet, 20h

Aux Gras le 3 juillet, 20h



**Merci de
votre
attention**